

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 73 (1934)
Heft: 43

Artikel: A la santé de !
Autor: Cuvelier, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-226056>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOUD
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi



IENA DE CHOLA (Chaise)

LAI a bin dâi sorte de chôle, du la bantsetta qu'on no z'avâi fé quand on ire tsetta qu'on no z'avâi fé quand on ire mère-grand, du lo tabouret ein boù qu'on se site dessu po sè repaire à midzo, ein passeit pè la chôle dâi pâilo de devant, tant qu'à clliaque que lè reimborräi po lè vesite, — po fini pè cllia chôle de précaut, que lâi diant *fauteuil*, que lâi dâi pi veri, dâi bré po sè soteni on tiu à ressort po betâ lo sin et onna appoya-rita tot' ein vêlu. De stisse, n'è pas bailli ài poûro pétâquin d'en avâi ion, aômeinto dein sti mondo, que voliâi-vo? On lâi pâo rein.

Adan, po vo dere mon conto bin adrâi, faut que vo satséyi que lâi avâi dein on petit vâldzo, prôutô d'onne petite vela, — m'einlevâ se pu mi vo dere — on certain coo qu'on lâi desâi Crebliet. L'étâi quemet no sein dâi mouï : pas meillâo que ne faut. De clliâo coo que fant pas de gros mau, mâ dâi mouï de petit, sein lo vâliâi, sein lo fère po espre. La yya l'è dinse fête que la mâtî dâo temps on sâ pas qu'on a pâtsi, quemet diant lè menistre. Et, po fini, no seimblie prâo que s'on n'a pas tan peinsâ ài z'autro, no, on ne s'è jamé aôblliâ. Adan, on sè dit quemet on citoyen :

— Por mè, ne crâo pas que lo bon Dieu sâi prâo crôto po no boulrlâ à tsavon, mâ po onna petite soupliâi lâi mè atteindo.

Crebliet étâi dinse. Mâ tot parâi lâi seimblâiâ prâo que sa concheince lâi reprodûzive dâi iâdzo dâi mouï d'affére, tant et tant, que po fini lâi desâi à cllia concheince :

— Quaise-tè ! vîllie raise !

Et pu, lâi è vegnâ à l'idée que farâi bin d'avâi lo menistre dein sa mandze. Cein pâo jamé eincoblliâ, principalameint se dâi iâdzo lâi a on dzudzemeint per lè d'amon. Onna recoumandachon d'on menistre dusse comptâ.

Justamein, lo moti avâi fauta de bin. Faillâi rebardoufây on bocon lè mouraille, reteni lo tâi, raccordâ lè clliotse, radoubâ la dzahire et ceint autre z'affére. Tant que Crebliet, que manquâve pas d'erdzeint — la puffa de gilet, que desâi, — s'è décidâ à bailli ouïci po lè clliotse. Diéro l'a bailli ? Cein vo regarde pas, courieu qu'vo z'ite. Pas trâo et pu l'è bon. Justo po craire, quand lè z'ant asséye, que tsantâvant dinse clliâo senaille :

*Din de li net,
Din de li net,
L'è Crebliet
Que no z'a fête.
Din de li net,
Din de li net,
Vive Crebliet.*

Et quemet l'etant ti à atiutâ, consellié, précaut, municipau et syndico, Crebliet fâ dinse ào menistre :

— Ne crâide-vo pas, monsu lo menistre, qu'ora ie pu comptâ su on fauteuil ào Paradis ?

Lo menistre que cougnessâi prâo Crebliet et

que voliâve pas s'eingadzi, lâi a repondu dinse :
— N'ein sé rein. Pâo-tître on tabouret vè la porta !

Marc à Louis.

LA MOUCHE ET LE POISSON ROUGE.

FABLE

...

C'est d'une mouche qu'il s'agit.
Vous le savez d'ailleurs, vous avez lu le titre.
Cet insecte, contre une vitre,
Voleait d'un vol indécis,
Quand il vit, soudain, sur la table,
Un poisson rouge en un bocal
De verre ou de cristal
Point petit, ni monumental,
Et d'un confort incontestable.
A l'intérieur, l'animal
Jouissait d'un bonheur extrême.
On dit souvent: heureux comme un poisson dans l'eau.
En son bocal, maître suprême,
Comme le capitaine à bord de son bateau,
Il nageait en ouvrant la bouche.
Sur le bord de l'aquarium
La mouche

Vint se poser avec son maximum
D'élégance et de grâce.

— Poisson, dit-elle alors, de vivre je suis lasse,
J'ai peur de chaque bruit,
Du tonnerre qui craque
Ou d'un chien qui s'enfuit;
Partout on me poursuit,
Et partout on me traque...

Je ne sais plus où me loger
Pour vivre en paix et hors d'atteintes.

Je ne connais que craintes,
Je ne vois que dangers.

De peur que l'on ne m'extermine,
Je dois fuir la cuisine

Et me dissimuler dans le garde-manger,
D'où l'on me chassera peut-être !
Quand je suis contre la fenêtre,
On m'écrase avec le rideau...

J'envie et ta tranquillité et ton bien-être !

— C'est vrai, j'ai tout ce qu'il me faut !

Que le lac se dessèche ?
Qu'il pleuve ? Peu me chaut !
Mon eau toujours est fraîche,
Jamais je n'ai trop chaud,

Et jamais je ne gèle.

De me bien nourrir, on prend soin,
Des dangers ?... je n'en connais point !

Je l'accorde, ma vie est belle !

— C'est facile que d'être heureux,

Pensa l'insecte minuscule,

Vivre dans l'eau est la formule

D'un sublime bonheur, pour moi miraculeux !

Les insectes ainsi naïvement calculent.

Sans songer combien périlleux

Sera pour elle un nautique voyage,

Et sans réfléchir davantage

Aux suites d'un acte si lou,

La mouche, dans l'eau, tout à coup

S'élânça... puis... quelques remous...

La voici morte... elle surnage !

Moralisons, maintenant, voulez-vous ?
Le sort des animaux peut être aussi le nôtre,

C'est pourquoi je dis à chacun :

Paradis pour les uns,

Perdition pour les autres.

Pierre Addor.

Une avance d'hoiries. — Le vieux clochard (après avoir sonné à la porte de la petite villa).

— Pardon, ma bonne dame, c'est bien ici qu'il y a un petit chien perdu, et dix francs de récompense pour qui le rapportera ?

La bonne dame. — Oui, mon brave homme. Vous l'avez ? Vous me rapportez mon Fifi chéri ?

Le vieux clochard. — Euh ! pas encore... mais je pars à sa recherche, et je viens voir si vous ne pourriez pas me verser un acompte.

Consultation. — Le client. — Docteur, je ne suis pas, à proprement parler, malade. Mais ma femme m'assure que je parle très haut et très distinctement en dormant. Que faut-il faire ?

Le médecin. — Rien, en tout cas, qu'elle ne puisse savoir.

Rédaction et Administration :

Pache-Varidel & Bron

Lausanne

III

ABONNEMENT :

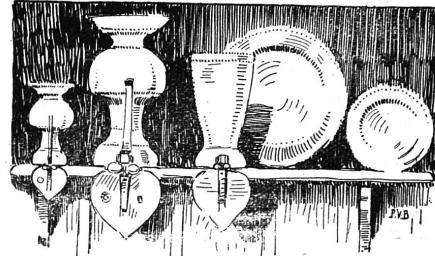
Suisse, un an 6 fr.

Compte de chèques II. 1160

III

ANNONCES :

Administration du Conteur
Pré-du-Marché, Lausanne



A LA SANTE DE !

EU de villes en Europe offrent un aspect plus noble et plus grandiose que la cité de Berne, la capitale de la République fédérale. Bâtie sur un plateau qui domine d'environ trente-cinq mètres la splendide rivière de l'Aar, Berne s'enorgueillit de ses belles demeures construites en pierre de taille, de ses façades, de ses fontaines d'eau courante, de ses places aux proportions harmonieuses, de sa cathédrale, de ses palais et de ses tours.

Il y a quelques années encore, de très nombreuses enseignes illustraient les façades de ses maisons et quelques-unes des plus anciennes étaient intimement liées aux événements de la vie de la cité, telle cette botte de fer battu qui pendait devant la porte d'une auberge, curieuse enseigne, on en conviendra.

En 1602, le maréchal de Bassompierre venait, au nom de Henri IV, de sceller avec les Suisses, qui avaient si bien servi la cause du roi de France, un traité d'alliance perpétuelle.

Bassompierre avait été admirablement reçu à Berne ; il avait été fêté par les bourgeois, auxquels il avait été tout de suite sympathique par son caractère enjoué et cordial. Les affaires qu'il avait à traiter étant terminées, le maréchal s'engagea avec sa suite sur le chemin du retour. Il se mettait en route, quand, sur une place, il rencontra les treize délégués des treize cantons helvétiques qui venaient une dernière fois lui faire leurs adieux et lui souhaiter bon voyage.

Il n'était pas d'usage de prendre congé de quelqu'un sans boire à sa santé et, plus on buvait, plus on montrait la sincérité de ses souhaits. Chaque délégué tenait à la main une channe — demi-pot. — Les treize, l'un après l'autre, vidèrent leur hanap à la santé de Bassompierre, à celle du Roi, à la prospérité du royaume de France et de la République helvétique, que la longue durée de l'alliance et de la paix.

Bassompierre se trouva fort embarrassé. Comment pouvait-il répondre dignement à de si amples libations ? Il eut une inspiration. Il retira sa botte, y fit verser treize bouteilles de vin et, dans cette coupe improvisée, il but à la santé de ses hôtes, de leurs familles, de leur pays. Il s'en alla au milieu des acclamations et la botte de fer, pendue à la façade de l'auberge, perpétue le souvenir de ce bel exploit.

De toutes les images qu'offrent les enseignes bernoises, la plus répandue est certainement celle de l'ours. L'ours, à Berne, joue un rôle considérable ; les armes de la ville et du canton ne sont-elles pas « de gueules à la bande d'or chargé d'un ours de sable passant » ? L'ours, c'est le signe distinctif de Berne, la racine même de son nom.

On raconte que Berthold V, duc de Zaehrin-

gen, qui vivait au douzième siècle et dont le château s'élevait sur l'emplacement de la ville actuelle, eut l'idée de fonder autour de son bourg une cité fortifiée. Il donna à l'architecte Cuno de Bubenberg l'ordre de dresser des murs et de creuser des fossés. L'architecte s'exécuta ; des propriétaires des environs, las des déprédations de brigands rapaces, vinrent y chercher refuge et protection ; de jolies demeures s'édifièrent à l'abri des murailles et il ne manqua plus rien à la ville si ce n'est un nom.

Berthold avait de grandes qualités, mais il manquait d'imagination. Il réunit dans son château une foule de seigneurs et de gens importants de la région, il leur offrit un grand banquet ; à la fin du repas, il leur demanda de lui suggérer une appellation pour la cité nouvelle.

Les copieuses libations, les plats lourds et nombreux avaient sans doute affecté le cerveau des invités, car tous proposèrent des noms ridicules, ou déjà employés, ou d'une banalité déconcertante. Désolé de voir qu'il avait fait tant de frais pour rien, le duc eut une inspiration :

— Demain nous irons à la chasse et le premier animal que nous tuerons donnera son nom à la ville.

Cet avis fut unanimement approuvé.

Le lendemain, dès l'aube, les hôtes du duc, jeunes et vieux, étaient à cheval ; les trompes sonnaient, les chiens étaient découpés et le joyeux escadron s'élança vers la forêt. On chassa tout le jour, d'ailleurs sans succès. Les chiens avaient beau chercher, donner de la voix, flairer les pistes, on ne parvint à faire lever que quelques lièvres méprisables ou des merles insolents.

La nuit tombait. Il fallut se décider à rentrer au château. Tout le monde était de méchante humeur et Berthold plus que tous les autres, car il considérait cet échec comme un mauvais présage. On arrivait en vue des tours et à proximité des remparts de la cité sans nom quand, tout à coup, les chiens entrèrent en fureur. Les chasseurs se précipitèrent et ils aperçurent un grand ours gris d'une puissance formidable, qui tenait tête à la meute.

Le duc de Zähringen était renommé pour sa force et son adresse, il saisit un épée et le lança dans la direction de l'ours qu'il atteignit en plein cœur.

A la place où le fauve avait été abattu, on éleva une porte qui fut la porte de Stalden, auprès de laquelle on peut encore lire cette inscription :

Hier erst Baer fang.

Et voilà ce qui explique le nom et les armes de Berne.

L'ours n'est pas seulement taillé dans la pierre sur le fronton de l'Hôtel-de-Ville, sur la tour de l'horloge, sur les fontaines. Il y a aussi à Berne des ours en chair et en os, que l'on conserve avec amour comme les Romains gardent leur louve symbolique.

La fosse aux ours, but de promenade dominicale des Bernois, est maintenant sur la rive droite de l'Aar ; on aime à leur porter du pain, des gâteaux ou des fruits dont ces animaux sont très friands. Jadis, la fosse aux ours se trouvait au cœur même de la ville, près des murs de la prison.

Il ne faudrait pas croire que les ours de Berne soient des va-nu-pieds. Au début du dix-huitième siècle, une vieille fille fort riche de la cité légua, en mourant, soixante mille livres de rentes pour l'entretien de ces bêtes. La fille de la défunte s'éleva contre ce legs, d'autant plus que la testatrice n'avait laissé qu'une rente de cinq mille livres à l'hôpital de Berne pour y fonder un lit en faveur de ses parents. Il y eut un procès que les ours gagnèrent.

Ils étaient maintenant de riches rentiers, ces ours, car soixante mille livres-or au dix-huitième siècle représentaient une jolie fortune. Afin de gérer leurs biens, on leur nomma un fondé de pouvoir, un tuteur, lequel eut un hôtel et un carrosse.

Mais les ours ?...

Le tuteur offrait de somptueux dîners, de belles réceptions ; chez lui on dansait, on donnait la comédie.

Mais les ours ?...

Rassurez-vous. Les ours, véritables propriétaires de tant de revenus, ne manquaient pas d'en profiter ; leur gardien prit le titre de premier valet de chambre et son aide celui de deuxième valet de chambre.

Mais les ours ?...

Nous y arrivons. Les ours ne furent plus jamais battus qu'avec une canne en junc véritable et ornée d'une pomme d'or. Vous voyez bien que l'on avait songé à eux.

Rien n'est éternel sur notre planète. La Révolution française éclata. On pourrait croire que cet événement n'eut pas de répercussion directe sur le sort des ours bernois. C'est une erreur.

Les Français envahirent la Suisse, arrivèrent jusqu'à Berne, qu'occupèrent les troupes de Brune et de Schauenbourg. Les généraux républicains s'emparèrent du trésor de la ville et, dans ce trésor, était la fortune des ours ; ils ne se contentèrent point de cela, ils emmenèrent deux ours avec eux. Ce fut un deuil national ; les Bernois se consolaient d'être frustrés de leurs richesses ; l'enlèvement de leurs ours leur parut un outrage insupportable. L'argent des ours de Berne reçut d'ailleurs bientôt son emploi : il servit à financer en partie l'expédition d'Egypte et ainsi, jusqu'à un certain point, les ours bernois ont-ils des droits sur les Pyramides.

La paix revint parmi les hommes. Hélas ! Les ours sortirent pauvres de la tourmente. On fit pour eux une souscription qui fournit environ sept cents francs de rente. Comme on était loin du legs de la vieille bienfaitrice ! Avec cette annuité, on peut tout juste nourrir les plantigrades. Ils durent renoncer au luxe, au tuteur, aux deux valets de chambre, au junc à pomme d'or pour les corrections et se contenter d'un gardien et d'un bâton.

L'histoire des ours bernois ne se termine pas ici. Nous avons dit que leur fosse était autrefois mitoyenne avec le mur de la prison... Il advint qu'un prisonnier eut envie de s'évader et, pour cela, il se mit à creuser le mur de sa cellule. Selon les meilleures traditions des évasions, le prisonnier travaillait la nuit et le travail n'avait pas vite. Une nuit, il eut l'intuition que quelqu'un creusait de l'autre côté. Il ne se connaissait pas de complice en ville. Qui pouvait être ce collaborateur sympathique ? A mesure que la paroi de pierre s'amincissait, le bruit du dehors devenait plus net ; enfin le dernier bout de mur qui séparait encore l'homme de la liberté fut percé. Le prisonnier sentit l'air frais du dehors sur son visage ! La délivrance ! Avec quelle hâte passa-t-il sa tête par le trou ! Stupur ! Il se trouva nez à nez avec un ours, qui fut tout aussi étonné que lui de cette rencontre. C'était l'ours qui, entendant creuser, avait hévéolement joint ses efforts à ceux du détenu.

Profitant de la surprise de son collaborateur involontaire, le prisonnier s'échappa ; quant à son complice fourré, il agrandit l'ouverture encore trop étroite pour sa corpulence et il vint tout bonnement se coucher dans le cachot, ce qui faillit donner une attaque d'apoplexie au géolier au cours de sa tournée matinale.

C'est après cet événement que la fosse aux ours fut transportée là où elle est aujourd'hui.

André Cuvelier.

Les Petits fêtent les Grands, par M. Matter-Estoppey, 3^e cahier. — Monologues, dialogues et saynètes pour enfants de 12 à 15 ans. Deux comédies pour jeunes gens et jeunes filles. — Imprimerie Gagnon & Laubscher, Montreux. Prix : fr. 2.—

Voici, aussi fraîche, aussi gaie, aussi et même plus spirituelle que les autres — si c'est possible — la troisième « tranche » des **Petits fêtent les Grands**, monologues, dialogues et saynètes pour enfants de 12 à 15 ans.

Mme Matter-Estoppey est toujours nouvelle, toujours imprévue. Elle est l'observatrice amusée et compréhensive des petits défauts et des grandes qualités de nos enfants. Mais elle ne prêche pas, elle laisse deviner, et c'est ce qui fait le charme de ce qu'elle écrit. Ses monologues, ses dialogues montrent un brio qui n'appartient qu'à elle. Dans ses sketches, dans ses proverbes

en action, les réparties sont toujours naturelles, spontanées. Les enfants adorent jouer ses saynètes. Je songe à la chose exquise qu'est, par exemple, la **Huitième Chevre de Monsieur Seguin**, et aux comédies pour les plus âgés qui font penser involontairement à un Musset qui aurait été vaudois.

Jy.

GENS DE SCIENCE

DUn docteur anglais s'était présenté à la Société royale de Médecine de Londres et ne fut pas élu. Quelque temps après son échec, il envoya à cette savante société le récit d'une cure merveilleuse qu'il venait d'obtenir sur l'un de ses malades.

« Un matelot s'était cassé la jambe ; j'ai rapproché les deux parties de la jambe cassée et, après les avoir fortement assujetties avec une ficelle, j'ai arrosé le tour d'eau de goudron. Le matelot, en très peu de temps, a senti l'efficacité du remède, et m'a point tardé à se servir de sa jambe comme auparavant. »

On discuta fortement sur l'efficacité du traitement ; on allait publier les résultats, lorsqu'arriva une seconde lettre du docteur :

« Dans ma dernière lettre, écrivit-il, j'ai omis de vous dire que la jambe cassée du matelot était une jambe de bois. »

Le docteur Brissaud, qui était un joyeux fantaisiste, rencontra un soir, à dîner, chez des amis communs, une dame qui, au moment du café, le prit à part et lui dit :

— Ah ! docteur, mon mari est malade.
— Vraiment, madame, et qu'est-ce qu'il a ?
— Je ne sais pas, docteur, il se plaint toujours... Il est bien bas... Que faut-il lui faire prendre pour le remonter ?

Brissaud prend un air grave et laisse tomber ce seul mot :

— L'ascenseur !

Un malade vient de se faire examiner par son médecin. Il a l'air inquiet.

— A votre avis, docteur, demande le malade, pensez-vous que je puisse vivre cent ans, comme mon père ?

— Quel âge avez-vous ?
— Cinquante-cinq ans.
— Aimez-vous boire ?
— Non.
— Aimez-vous fumer ?
— Non.
— Aimez-vous la bonne chère ?
— Non.
— Aimez-vous le jeu ?
— Non.
— Les femmes ?
— Non.
— Alors, je vous le demande, qu'est-ce que ça peut bien vous faire de vivre cent ans ?

Un médecin, appelé auprès d'une dame qu'il ne connaissait pas, vit au premier coup d'œil qu'il avait affaire à une malade imaginaire. Il lui fit subir le questionnaire d'usage ; la dame avoua qu'elle dormait bien, mangeait et buvait de même.

— Eh bien, dit-il, laissez-moi faire ; je vous donnerai un remède qui vous ôtera sûrement tout cela.

Le docteur Brinaud qui fut un médecin éminent, se promenant un jour avec un ami, aperçut une dame qui venait dans sa direction. Aussitôt il dit à son compagnon :

— Traversons vite... Je ne veux pas la rencontrer.
— Et pourquoi donc ? Tu étais le médecin de son mari ? Est-ce que tu l'aurais fait mourir ?

— Non, répondit Brinaud, je l'ai sauvé.

Un monsieur dont la femme venait d'accoucher, au bout de six mois de mariage, d'un garçon très bien constitué, s'adressa à un médecin, pour lui demander la raison de cette précoceité :
— Tranquillisez-vous, Monsieur, dit le médecin, cela arrive souvent au premier enfant, mais jamais aux autres.